

## Les trois défis vus...du Pays Vézère-Auvézère

**La première des 18 rencontres territoriales a eu lieu à Uzerche le 6 mai dernier. C'est devant un public de près de cent personnes que les enjeux du pays et du SRADDT ont été présentés, amenant la salle à réagir.**

**On notera la richesse des thématiques abordées (le mille-feuille institutionnel, les services, les transports, la formation, l'accueil, le tourisme...), parmi lesquelles l'habitat et la culture, leviers de développement observés ici, qui mériteraient d'être mis plus en avant dans la charte du SRADDT.**



Le fait qu'Uzerche ait initié la politique des pôles structurants a permis de débattre autour du principe d'équilibre des territoires, qui est un des principes du SRADDT : le juste équilibre comme les complémentarités ne sont pas évidents à trouver. Pour tous ces sujets, le « recours à l'audace » a été demandé, et quelques pistes d'action ont été exprimées.

### **Le défi démographique :**

Amplifier le regain démographique est un défi partagé, par le Pays qui a récemment gagné des habitants et par le Département de la Corrèze, avec une attention particulière à porter au maintien des populations, notamment des jeunes.

L'importance des services a été mise en avant. Les crèches, et plus largement les services liés à la petite enfance, sont un critère d'installation pour les nouveaux habitants. Ils répondent à un besoin croissant d'accueil avant et après la classe, et pendant les vacances. Face à des coûts de fonctionnement croissants, des alternatives comme les crèches d'entreprises ou parentales en ville ou les assistantes maternelles à domicile en rural doivent être favorisées. Il s'agit là d'améliorer aussi la conciliation des temps, pour laquelle une adaptation entre les horaires de transport et des écoles et entreprises a été proposée. La situation des personnes âgées a également été évoquée, avec la nécessité de développer des structures intermédiaires ainsi que le maintien à domicile, pour lequel la domotique suscite beaucoup d'espoirs, d'autant plus que des entreprises et expérimentations sont présentes en Limousin.

Autre "service", la culture, a été décrite comme facteur d'épanouissement mais surtout de développement local. Ce rôle moteur est également attribué aux qualités patrimoniales de l'habitat, dont la mise en valeur a été gratifiante pour le Pays.

**L'organisation d'un territoire maillé et solidaire est le second grand moyen évoqué,** avec en premier lieu le rôle des pôles structurants, défendu par Uzerche. Ces pôles structurants doivent irriguer le territoire et permettre à tous un accès à une bonne qualité de vie.

L'organisation des transports est une autre façon de mailler le territoire, et en ce domaine différentes propositions ont été faites, comme le cadencement Brive/Tulle, assimilable à un « tramway intercommunal », et une meilleure coordination des autorités organisatrices de transport pour mieux irriguer tout le territoire.

Enfin, **l'enjeu du développement des entreprises** a été souligné, avec comme réponse l'appui à l'innovation et une formation permettant de répondre à leurs besoins en personnes qualifiées.

### **Le défi climatique et énergétique :**

C'est d'abord sur la place de l'environnement dans les politiques que les interventions ont porté, estimant que la qualité environnementale ne doit pas être qu'un but mais que c'est aussi un enjeu transversal qui doit s'immiscer dans toutes les actions, et modifier en profondeur notre manière de faire.

Ce défi est également à prendre comme un atout pour l'économie régionale. Le processus de méthanisation qui autorise d'importantes économies d'énergie a été cité en exemple. Des expérimentations sur ce procédé sont d'ailleurs en cours au Pôle de Lanaud, mais l'idée de sa généralisation est d'ores et déjà émise. Un autre exemple est l'apparition de métiers nouveaux que ce défi peut générer.

### **Le défi de l'ouverture :**

Il a été dit que la mondialisation a des effets sur le territoire et ne doit pas être ignorée, et qu'il ne s'agissait pas d'être les plus performants au niveau international mais bien de développer les avantages comparatifs du Limousin.

Si la capacité d'adaptation aux changements a été qualifiée de primordiale (et donc à renforcer), c'est surtout de réseaux et partenariats dont il a été question. La mise en cohérence, les complémentarités voire la fédération des acteurs ont ainsi été maintes fois appelées. C'est tout particulièrement le cas pour les acteurs du tourisme, un secteur dont la lisibilité est jugée nulle du fait d'une multitude incohérente de documents de promotion.